Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 630

Artikel: Les plus récentes communications à la presse féminine de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bonne, elle est répandue par la presse et par la radio.

Selon Brillat-Savarin, celui qui a inventé un met nouveau a plus fait pour le bonheur du genre humain que le découvreur d'une comète. On pourra dire de Miss Mac Leod qu'elle a plus fait pour le bonheur du genre humain que ceux qui ont perfectionné les moyens de tuer. S. F.

Un nouvel hebdomadaire romand

Plusieurs, parmi nos lecteurs et lectrices, ont certainement déjà entendu parler de l'hebdomadaire coopératif romand qui va être lancé au cours de cette année 1943, selon une formule nouvelle: constitué avec des capitaux exclusivement suisses, ce journal existera uniquement pour servir ses lecteurs et le public, et non pas pour se servir d'eux ; son but sera, non pas de réaliser des profits ou d'exercer un pouvoir, mais de créer une véritable coopérative de lecteurs. On reconnaîtra que c'est là une conception de la presse malheureusement rare — excepté pour nos journaux d'idées, mais lesquels, justement et par définition, n'ont pu, jusqu'à présent atteindre des cercles aussi importants et nombreux; et par conséquent que c'est là une innovation que nous pouvons chaleureusement saluer.

Les principes directeurs de cet hebdomadaire — qui n'a pas encore été baptisé — sont les suivants et ne manqueront pas d'intéresser nos amis :

Dans le domaine politique :

1. *Le journal défendra l'indépendance de la Confédération, quelle que soit la situation extérieure.*
2. *Il s'emploiera à fortifier les liens entre la Suisse romande et la Suisse allemande.*
3. *Il défendra les valeurs fondamentales de la Confédération et de la démocratie : les principes fédératifs et coopératifs, le respect de la personne humaine, l'engagement de chaque citoyen et de chaque citoyenne à se dévouer pour le bien commun.*
4. *Il fera appel à la collaboration de toutes les forces vivantes — et notamment à la jeunesse.*
5. *Il créera une notion et un sentiment clairs de nos caractères nationaux et de nos devoirs internationaux.*

Dans le domaine économique :

1. *Le journal luttera pour une économie qui libère l'homme aussi bien de la domination de l'argent que des excès de l'économie dirigée.*
2. *Il fera connaître les réalisations coopératives et diffusera la doctrine coopérative dans tous les domaines.*
3. *Il étudiera au point de vue critique, sur la base des faits et des principes, les formes non coopératives de l'économie.*

Dans le domaine social :

1. *Le journal contribuera à l'éducation sociale de la population et cultivera les sentiments qui font une société d'hommes.*
2. *Il soutiendra tous les efforts tendant à améliorer les conditions sociales du peuple suisse.*

...Et les femmes ? nous demandera-t-on, quelle place sera la leur dans cette nouvelle maison ? Nous pouvons répondre sans hésiter que cette place sera celle que les partisans de la coopération nous font dès maintenant dans les applications de leur système: « un coopérateur est par définition un féministe parce que la coopérative intégrale, telle qu'elle est réalisée dans nos Sociétés, implique l'égalité absolue des droits et des devoirs pour les deux sexes... » nous écrivait, il y a peu de temps encore, un des rédacteurs d'un important journal coopératif. Et ce que nous avons vu des projets et des travaux préliminaires touchant à ce nouveau journal ne peut que nous confirmer dans la certitude que nous trouverons là le terrain le plus sympathique pour les idées auxquelles nous tenons essentiellement, et pour lesquelles notre journal a toujours élevé la voix. C'est donc dire à tous nos amis que nous comptons aussi sur eux pour soutenir cet hebdomadaire coopératif romand.

E. Gd.

Les Expositions

A Vevey : Mlle Monod

Parmi la pleïade de peintres qui honore le canton de Vaud, une artiste veveysanne trop modeste : Mlle Blanche Monod — notre abonnée de longue date — vient d'ouvrir son bel atelier du quai Perdonnet pour une exposition de ses œuvres.

Son talent aux aspects si divers est surtout fait de charme et de poésie. Il serait difficile de fixer son choix ou sa préférence sur telle ou telle toile: paysages d'ici ou d'ailleurs, bouquets, intérieurs, visages, sont traités avec une habileté, un goût très sûr des nuances les plus subtiles et une science du coloris qu'on trouve rarement réunis chez un même peintre.

Ajoutons que ce studio hospitalier donne une impression d'intimité fort sympathique qu'on ne ressentirait guère dans une exposition officielle. Atmosphère bien personnelle, qui ajoute au plaisir des visiteurs.

Ne pourrait-on pas adresser à Mlle Monod, l'aimable hôtesse de ces lieux, le vers célèbre:

« Votre âme est un paysage choisi ? »

H. P.

A Genève : Mme Mala

(Galerie Moos)

Il y a des peintures qui passent comme les paysages devant lesquels nous défilons, lors d'un voyage en chemin de fer. Il en est d'autres qui nous frappent comme un rêve en éveillant en nous un écho dans les profondeurs de notre âme. La peinture de Mala est de celles-là.

Techniquement, elle est lourde de travail et fait parfois penser à un certain bouquet de Cézanne, peint tous les jours, jusqu'à ce qu'il ait épuisé ses possibilités. L'espace dans lequel se meut cette artiste s'affranchit des perspectives terre à terre et emprunte les dimensions du rêve. Ces défauts, pour un œil peu exercé, apparaissent vite comme des qualité pour celui qui est capable d'apprécier une œuvre d'art, non pas dans la mesure où elle correspond à des définitions préconçues, mais en artiste.

Nous trouvons peu de paysages parmi ses toiles. Sans doute Mala ne cherche pas à s'évader dans la nature ; ce sont des paysages intérieurs qu'elle dépeint, elle nous pose devant un état d'âme. Peut-être les gens superficiels n'aiment-ils pas beaucoup cette façon trop franche de s'exprimer. Pourtant, le rôle de l'artiste n'est pas seulement de nous distraire, mais aussi, semble-t-il, de nous parler en tête à tête et de nous révéler à nous-mêmes.

C'est bien là le sens de cette peinture, elle nous fait pleurer, elle nous décharge d'un fardeau que nous portions et nous fait accepter la destinée. C'est une peinture pour adultes seulement, pour ceux qui ne craignent pas de voir la réalité en face, aussi pourra-t-elle affronter l'épreuve du temps. R. D.

A l'Athénée, Genève : „Tailles et morsures".

Le groupe des graveurs romands ainsi connus a pour but, nous apprend l'invitation au vernissage, d'une part de réunir les jeunes forces de la gravure en Suisse romande et de créer un lien entre artistes et amateurs ; de l'autre, celui de faire connaître, en Suisse et à l'étranger, la gravure romande, et enfin — ce qui est intéressant aussi — de faire connaître dans la partie romande du pays les gravures de la Suisse alémanique.

Les œuvres exposées à Genève ne sont pas moins de 141. Que de temps il faudrait pour les passer dignement en revue ! Et nombre d'entre elles méritent cette distinction. Impossible, hélas! Bornons-nous donc aux exposantes féminines, dont deux en tous cas ont vu plus d'une fois leur nom dans le *Mouvement* : Yvonne Heilbronner et Karin Lieven. Et encore — ces fins d'années dévorent vos loisirs — ne pourrons-nous guère nous arrêter auprès d'elles.

De Heilbronner, nous nous souvenons d'avoir admiré ailleurs déjà des visions des Iles Canaries. Ici c'est l'*Acqueduc à Las Palmas*, et cette belle composition des *Imprimeurs* parmi cinq bois que nous avons particulièrement remarquées. Des cinq pointes sèches et burins de Karin Lieven, *Les moissonneurs* ont retenu notre attention ; puis, dans ce domaine de l'art caractérisé surtout par le jeu des ombres et de la lumière, sont en bonne place Amy Lieron, Marguerite Bournoud (illustrations pour *Sarn* entre autres) et Violette Diserens *(Un soir de fête à Venise,* parmi quatre eaux-fortes) et aussi les eaux-fortes du Midi, de Germaine Ernst, si frappantes justement par le contraste des lumières et des ombres.

Pennello.

Le nombre des femmes employées dans les services de police augmente en Grande-Bretagne

On évalue actuellement à plus de 1000 le nombre des femmes fonctionnaires de police en Ecosse, soit 44 titulaires régulières de postes, 330 auxiliaires, 450 auxiliaires à demi-temps, et 260 sténos-dactylos employées uniquement dans les services de police. Toutes remplacent des hommes.

Pour l'Angleterre et le Pays de Galles, 3451 nouvelles agentes ont été désignées. Elles se répartissent ainsi: 354 titulaires régulières (200 pour Londres), 187 auxiliaires assermentées, 2068 auxiliaires non assermentées, et 842 employées à demi-temps.

Une aviatrice allemande reçoit la croix de fer de première classe

Pour la première fois, nous annonce la *Gazette de Francfort,* une femme a été décorée de la croix de fer de première classe qui n'avait jamais été jusqu'à présent décernée aux femmes. Hanna Reitsch — tel est son nom — s'est en effet distinguée tout spécialement comme aviatrice, ayant déjà été en 1937 la première femme au monde à porter le titre de capitaine-aviatrice. Depuis lors, par une pratique ininterrompue du vol à voile comme du vol à moteur, ainsi que par d'incessantes recherches techniques, elle a acquis une rare maîtrise, joignant à ses capacités et à son expériences de premier ordre le sacrifice constant de sa vie, — et aussi des qualités de cœur et de dévouement qui lui ont valu la reconnaissance de tous ses collègues.

Les plus récentes communications à la presse féminine de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

L'imposant pli officiel beige pâle qui nous est arrivé pour nos étrennes contenait plusieurs choses intéressantes, sinon très neuves : la petite brochure par exemple sur l'emploi rationnel du gaz ne nous a pas apporté de révélations sensationnelles ; mais illustrée de façon amusante, et complétée par de judicieux conseils sur la conservation des denrées alimentaires, elle sera utilisée avec profit par bien des ménagères, de

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.

Papiers Peints
DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

Au Bébé VEVEY
Rue d'Italie
M. PILET
Maison spéciale de LAINES et tous tricots mains
Sous-vêtements dames et enfants

rine devait être mise en bière. Mais le cercueil de Pierre seul devait être décoré de la couronne impériale.

Le premier jour du règne de Paul, le solennel convoi funéraire, avec le corbillard de Pierre III orné de la couronne impériale, s'ébranle à travers la ville vers le Palais d'hiver. Une foule nombreuse s'est rassemblée, car l'ukase du tsar, affiché au coin des rues et sur les places, annonce au peuple que les meurtriers de Pierre III seront les premiers à suivre le convoi.

C'est une idée diabolique, mais seul Alexis Orlof peut donner au peuple le spectacle commandé car il est le seul qui ne se soit pas enfui. Passek et Bariatinski sont déjà bien loin, et les autres complices sont morts depuis longtemps. Avec un calme stoïque, Alexis Orlof se soumet à l'horrible punition; cependant le peuple qui se trouve au passage garde le silence. Personne n'ose prononcer un mot d'insulte. Il avance entre deux rangs pleins de respect, lui le héros de Tschésmé, le vainqueur de tant de batailles, le grand amiral de «notre petite mère Catherine»... ce qui est arrivé autrefois, qui s'en soucie encore ?

Dans ce qui reste de la noblesse, qui, après deux mille arrestations, tremble de peur et n'ose plus quitter la capitale, on se pose seulement la question, déjà soulevée par les événements de 1762; pourquoi un fou peut-il être investi du pouvoir absolu? Qu'était-il donc advenu du testament de l'impératrice, car c'était un secret bien connu de tout le monde qu'il existait un testament, et l'on savait même que la partie du testament concernant la succession au trône aurait dû être publiée le 1er janvier 1797. Certains citaient même déjà le 24 novembre - 5 décembre 1796, jour patronymique de feu l'impératrice, comme date d'accession d'Alexandre au trône... Mais en 18 jours, Paul avait gagné la course à la couronne !

Quant à ce que le testament était devenu, aucun des nombreux chroniqueurs contemporains n'a pu le dire. Rostoptschine, l'abbé Georgel, le fils du poème Fonvisin, Dershawin, le poète de la cour de Catherine, le Général Sablukof, la princesse Daschkowa, bien d'autres encore, qui assuraient qu'un testament existait en faveur d'Alexandre, pensaient tous que Besborodko, traître à la mémoire de Catherine, l'avait livré à Paul ou détruit de ses propres mains.

Quoiqu'il en soit, Besborodko, qui avait été pendant des années le proche collaborateur de Catherine, venait d'être élevé par Paul au rang de duc et nommé son chancelier ! Quand, sur l'ordre du tsar, en présence d'Alexandre et du comte Rostoptschin, ce nouveau prince d'empire ouvre la cassette secrète de la grande tzarine, le testament en a déjà été enlevé. Alexandre accepte la chose avec une muette résignation.

Mais une lettre jaunie tombe entre les mains de Paul, semblable à un appel à la justice venant de l'autre côté du tombeau: c'est la lettre que, tourmenté par le remords, Alexis Orlof a jeté sur le papier, après le meurtre de Pierre III:

« Petite mère ! impératrice miséricordieuse ! Comment exprimer et décrire ce qui vient d'arriver ? Tu ne croiras pas ton serviteur fidèle, mais je te dirai la vérité comme devant Dieu: petite mère, je suis prêt à mourir, mais je ne sais pas moi-même comment l'accident est arrivé !... Il n'est plus! Mais aucun de nous ne l'avait prémédité; comment nous serait-il venu à l'esprit de porter la main sur l'empereur! Mais, Impératrice, le malheur est arrivé. A table, il a eu une dispute avec le prince Fedor et, avant que nous ayons pu les séparer l'un de l'autre, déjà il n'était plus. Nous ne savons pas nous-mêmes ce que nous avons fait; mais nous sommes tous coupables et nous méritons d'être châtiés. Sois-moi clémente pour l'amour de mon frère ! Pardonne-moi ou ordonne que soit mis fin à ma vie rapidement. La lumière du jour m'est odieuse. Nous avons causé ta colère et nos âmes sont tombées à jamais dans la perdition. »

Après la lecture de cette lettre qui prouvait l'innocence de sa mère, Paul se serait signé, en proie à la frayeur. Il aurait pu encore sauver son souvenir, mais il avait déjà poussé trop loin la diffamation de sa mère, et surtout il n'avait pas une étincelle de courage moral, qui lui permît de réparer une erreur déjà connue de tous.

Ce document aussi disparut; mais, plus tard parmi les papiers de Besborodko, on retrouvera une copie de la lettre; d'autre part, dans ses mémoires, la princesses Daschkowa raconte en détail, selon le témoignage des personnes présentes, comment fut découverte cette lettre à la décharge de l'impératrice.

Les événements de Saint-Pétersbourg eurent un grand écho dans le monde entier. Maintenant les envieux et les ennemis de la grande impératrice pouvaient impunément élever la voix. Ce qui, auparavant, n'était qu'une vague calomnie devint la confirmation d'un fait. La brochure de Rulhières sur les événements concernant l'accès au trône de Catherine, dont naguère l'impératrice avait empêché à grand peine la publication, fut imprimée et traduite dans toutes les langues. Les mémoires de Masson et l'ouvrage de Helbig, *Favoris russes,* ainsi qu'un nombre incroyable de pamphlets anonymes, furent mis entre les mains du monde, affamé de nouvelles sensationnelles.

Tout ce qu'une imagination galopante peut inventer fut attaché au nom de la grande tzarine. Et même des détails qui se rapportent à l'existence de la tzarine Elisabeth, chargée d'une lourde hystérie, furent reportés sans qu'on y changeât quoi que ce fût à Catherine. On la rendit même responsable d'écarts dont avait été coupables jadis certaines impératrices romaines !

Ces extraits du livre de Mary Lavater montrent bien que la plume qui traça de si beaux romans: *Le roi des Suisses* ou *Henri Meister,* n'a rien perdu de ce rythme vif comme le battement d'un cœur qui est le sien, alors même qu'elle passait de la fantaisie du roman aux rigoureuses évocations historiques. Il y a quelques années, Mary Lavater publia une belle biographie documentée de Johan-Caspar Lavater. De nouveau, il y a quelques mois, elle nous livrait un nouveau travail historique: ce grand portrait en pied de Catherine de Russie. Ce livre, qui, par malheur, n'est pas traduit en français, représente un des plus brillants succès de librairie, obtenu par un auteur suisse.

Marianne Gagnebin.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits

Waterman
à cartouche d'encre
PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

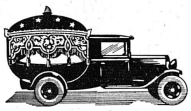

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Maison BUSSY-DURIEU, VEVEY
Fondée en 1823
Renommée pour ses produits
Zwiebacks Durieu - Tresses au sel

R. CRISTIN - GENEVE
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Téléphone 4.07.07
SIROP ADÉCO, *contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.*

Epuration à vapeur „Au Cygne du Nord„
Maison fondée en 1860
Albert Schutzlé 2, rue John-Grasset
Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33
Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou l'Anhydride sulfureux SO² «Raoul Pictet». LAVAGE DE COUVERTURES ET TOUTES ESPÈCES DE LAINAGES. Destruction de punaises par de puissants procédés chimiques.

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

VOUS LIREZ
50 nouveautés pour Fr. 11.— avec notre abonnement valable 2 ans
PRIOR
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

même que la feuille azurée consacrée à l'emploi de l'autocuiseur. D'autre part, en ces temps où il est nécessaire de s'ingénier à profiter de toutes les préparations possibles, celles qui ne redoutent pas les expériences alimentaires et y trouvent même un certain charme d'aventures liront avec intérêt les deux feuilles volantes consacrées, l'une à la fabrication et à l'utilisation du jus de betteraves à sucre, l'autre à la farine de pommes de terre : faut-il révéler ici que certain pâtissier d'une ville bien connue des lecteurs de notre journal confectionne avec cette denrée d'exquises galettes croquantes au cumin, qui ont l'avantage de se vendre sans coupons, mais aussi l'inconvénient de coûter assez cher ?...

Que l'on nous pardonne, en raison de la proximité de la trêve des confiseurs, cette incursion, dans le domaine, hélas ! interdit de la gourmandise. Et nous redeviendrons bien vite sérieuse et raisonnable pour recommander encore à nos lectrices bien des suggestions ingénieuses et judicieuses des « conseillères ménagères de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation », bien des renseignements allant de l'approvisionnement en viande à la répartition des coupons entre les différents repas, de l'utilisation des œufs en poudre, à la remise en valeur de denrées alimentaires avariées — saviez-vous notamment que certaines huileries reprennent les graisses et huiles rancies contre le 50 ou le 80 % de leur poids en marchandise fraîche ? Tout ceci, les Commissions cantonales d'économie ménagère sont prêtes à le faire connaître à quinconque, parmi nos lectrices, désire en savoir davantage.

Petit Courrier de nos Lectrices

Jacqueline à plusieurs. — *Dans un précédent numéro, notre journal a relevé, et il a bien fait, la distinction attribuée à Mlle Paravicini à qui a été remis le* Doctorat honoris causà *de l'Université de Bâle pour les services rendus aux victimes de deux guerres mondiales. C'est fort bien, mais d'autres lectrices du* Mouvement *n'ont-elles pas été choquées comme moi par cette phrase malencontreuse* « ...pour s'être occupée avec une énergie presque masculine des enfants innocents... *etc » Une énergie féminine ne peut-elle pas être tout aussi admirable que celle d'un homme ? et l'emploi de ce terme en cette occasion-là n'est-il pas à la fois fâcheux et contradictoire ?*

Electrice protestante. — *Je viens de lire dans un journal protestant romand cette phrase qui me donne à réfléchir : « ...Abandonnons des méthodes de travail surannées, rajeunissons nos cadres et nos méthodes... etc., c'est vite dit, mais on doit constater que nos jeunes ne s'offrent pas volontiers pour être candidats aux fonctions de membres de nos Conseils ecclésiastiques... » Mais, Messieurs, si vous avez tant de peine à trouver les forces qu'il vous faut pour le bien de nos Eglises, n'est-ce pas que vous ne savez pas regarder du bon côté ? Quand je songe que dans le canton de Vaud les femmes ne peuvent pas encore siéger dans les Conseils d'églises, que, dans celui de Genève, elles attendent depuis combien d'années que l'on veuille bien discuter de leur éligibilité au Consistoire... vrai, je ne vous plains pas si vous avouez manquer des concours indispensables !*

A travers les Sociétés

Le Cartel des Associations féminines vaudoises...

...qui compte quatorze sociétés affiliées, et l'Union des sociétés féminines lausannoises ont tenu leur assemblée annuelle, le 10 décembre dernier, au Cercle de jeunes filles, à Lausanne, sous la présidence de Mme P. Juillard (Unions chrétiennes de jeunes filles). Mme Décombaz (Association du costume vaudois) a donné connaissance des comptes de l'assemblée de l'Alliance nationale de société féminines suisses, qui accusent un bénéfice de 372 fr. sur un total de recettes de 1.792 fr.; ce boni a été ristourné aux sociétés organisatrices au prorata de leurs dons.

La charge de diriger le Cartel, que Mme Juillard avait reçue il y a deux ans, avec le sourire et aussi un gros soupir, a été transmise aux Femmes universitaires, au nom desquelles Mme Darbre l'a reçue aussi avec un gros soupir en assurant qu'elle s'inspirerait de l'exemple des Unions chrétiennes de jeunes filles. La collaboration du Cartel a été requise et accordée pour la collecte en faveur des réfugiés et par le Comité vaudois pour le Secours suisse d'hiver ; à cette occasion, l'étonnement a été manifesté que les Associations féminines n'aient aucune représentante dans ce Comité, uniquement masculin. Le Cartel a pris connaissance avec intérêt d'un appel des Unions chrétiennes de jeunes filles et de jeunes gens de Suisses qui s'efforcent de créer des centres d'aide morale et de réconfort aux internés civils.

Mme Racine-Vallotton a trouvé parmi les participantes à cette séance des collaboratrices pour la création projetée d'un Centre d'informations mégères qui, avec le Bureau communal de l'Economie de guerre, cherchera à renseigner et à conseiller les ménagères. Les cours populaires ménagers vont reprendre dans le canton, comme l'hiver passé, mais porteront sur la lessive, le raccommodage et les textiles de remplacement.

Enfin les associations féminines ont été priées d'attirer l'attention de leurs membres se rattachant à l'Eglise nationale sur le changement projeté dans le mode d'élection des pasteurs, qui consisterait à enlever ce choix à l'assemblée de la paroisse pour le remettre à une Commission électorale où les femmes ne seraient pas représentées.

S. B.

Chez nos artistes.

Récemment a eu lieu à Zurich, l'Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs. L'ordre du jour comportait la nomination du bureau central qui revient en Suisse romande, et qui a été composé de Mlles Violette Diserens, présidente, Germaine Ernst, secrétaire, Hélène Rossel, trésorière, et de Mme Contat-Mercanton, membre adjoint.

La société aura donc son siège à Lausanne pendant les quatre années qui viennent.

Concours de jardins.

Pour son concours de jardins de 1942, l'Association agricole des femmes vaudoises, que préside avec compétence Mme R. Trolliet-Villard (Daillens), a décerné cinq prix, soit: 1. Mlle Elvine Villard, à Daillens, 96 points; 2. Mme Elisa Ambülle, Aubonne, 91 points ; 3. Mme Louise Malherbe, Bonvillars, 88 points ; 4. Mme N. Chappuis, Gingins, 81 points ; 5. Classe de M. André Willi, instituteur à Eysins s/Nyon. Le rendement du jardin de Mlle Villard, à Daillens, a été de Fr. 1265.60 pour une superficie de 790 mètres carrés.

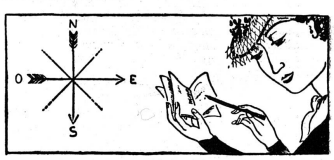

Carnet de la Quinzaine

Samedi 9 janvier:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé-mensuel (apporter des coupons de pain). — 16 h. 45: *Aide et conseils aux femmes enceintes*, causerie par Mme F. Châtillon, présidente de ce Comité et Mme Gustave Favre, directrice.

Mardi 12 janvier:
GENÈVE : Association suisse pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Séance du Groupe d'études sur *la Suisse de demain : Les réformes politiques.* Invitation cordiale aux membres de l'Association et à leurs amis.

Jeudi 14 janvier:
GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: Reprise du programme de la soirée d'Escalade (Thé dès 16 h. 30). Billets au local: 1 fr. 50.

Mardi 19 janvier:
LAUSANNE : Groupe féminin de la Ligue du Gothard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne et le Cartel des Associations féminines vaudoises, Ecole de Villamont, 20 h. 15: *La Réforme en Suisse,* conférence par M. H. Meylan.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

***

Georges CLAUDE : *Thèmes éternels.* Librairie Payot, Lausanne, 1942, 1 vol. broché. 3 fr. 50.

Les amis de Georges Claude, les lectrices et les lecteurs de ses messages — elle collaborait à plusieurs journaux et revues, notamment la *Patrie Suisse* et la *Femme d'Aujourd'hui* — seront heureux de retrouver, groupées en volume, les pages qui leur apportèrent, sous une forme ou une autre, le réconfort moral et les conseils dont chacun a besoin.

Car ce fut là le privilège de Georges Claude de ne jamais écrire dans le vide. Ce qu'elle disait valait la peine d'être dit. Encadrée de notations pittoresque ou poétiques — elle sentait et aimait la nature — sa pensée atteignait sûrement le but visé. Féministe militante, grande amie de la jeunesse qu'elle comprenait dans ses tendances sentimentales comme dans ses aspirations d'indépendance ; juge impartial quoique indulgent du conflit conjugal si fréquent aujourd'hui, Georges Claude était l'aimable modérateur, la conseillère compréhensive de toute chose. Les thèmes éternels qui l'inspirent, ce sont les menus faits dont est composée la vie quotidienne. Ce sont aussi les sentiments profonds et immuables de l'âme ; l'amour, l'amitié, — la joie... « Donner de la joie. Répandre autour de soi cette lumière qui adoucit, éclaire, rend heureux... Je ne vois pas d'idéal plus enviable. Mais peut-être n'en est-il pas de plus difficile à atteindre ! »

Il faut encore noter le thème de l'éducation que Georges Claude développe en grande maternelle. « Nous ne pouvons pas tout pour un enfant, pour nos enfants, parce qu'ils nous sont donnés avec une hérédité dont nous ne sommes pas toujours responsables... Mais nous avons envers eux des devoirs certains que l'existence, telle qu'elle se présente aujourd'hui, rend plus impérieux encore... » Enfin tout son dynamisme éclate quand elle parle de la « valeur de la vie », riche infiniment... « La peine d'aujourd'hui sera l'expérience de demain... Je ne nie pas le malheur, il est trop vrai, trop digne de sympathie pour qu'on se permette jamais de le dévaluer. Mais je nie qu'il dure toujours et que ceux qui le veulent ne trouvent pas dans la vie, de quoi « vivre » !...

Les *Thèmes éternels*, ce sont des enseignements familiers présentés sous une forme durable, c'est l'héritage spirituel que nous laisse une femme enlevée trop tôt à son œuvre, et qui sut mettre au service de tous son intelligence et surtout son cœur.

R. G.

Eva ELIE : *Puissance du cinéma.* Aux Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds, 1 volume illustré.

Un livre original, très vivant, très attrayant, illustré de belles images qui offrent à la vue un plaisir égal à celui que goûte l'esprit.

Dans cet essai documentaire sur le cinéma, l'auteur s'attache moins à la technique proprement dite de l'industrie des studios qu'à sa psychologie, à ses rapports avec la littérature, à la « vie merveilleuse et décevante » des vedettes où la misère côtoye la fortune, où le succès, parfois, s'allie au suicide...

Cependant nous voyons naître le cinéma sonore qui fut « importé en Suisse par le truchement de l'Alhambra, à Genève ». Nous découvrons les curieux secrets du « Technicolor », du « Play Back », du « Microcinéma » et divers truquages dont l'ingéniosité force l'admiration. Enfin nous apprenons que cent métiers pittoresques émargent au budget du cinéma, à part celui des opérateurs, metteurs en scène, etc.

Le cinéma est-il un art ? se demande Eva Elie. Mais en fait, utilisant les lettres, la peinture, la sculpture, la musique, n'est-il pas, plutôt « l'Art des arts ? » Malheureusement la prodigieuse invention ne sert pas toujours les buts qui lui furent destinés: reproduction de choses belles, propagande d'idées fortes, diffusion des découvertes industrielles ou scientifiques, délassement, gaieté de qualité saine et régénératrice. Fréquemment les exploiteurs de l'art cinéaste le rabaissent au niveau d'un public douteux, dans une idée de profit qui, du point de vue de la logique, semble fausse. C'est alors que le cinéma devient un dangereux agent de démoralisation.

Nous souhaitons avec Eva Elie que le cinéma dont le travail est parfois extrêmement périlleux — mais « souffrir pour ce que l'on aime ressemble terriblement au bonheur » — nous souhaitons que le spectacle du film, épuré, orienté avec goût et conscience, vers ce qui est beau, utile ou simplement gai, devienne ainsi « une école de bonnes manières, de loyauté, de courage, de grandeur morale contribuant à la progression de l'humanité ».

R. G.

Qu'est-ce que la femme doit savoir du cautionnement ? Bref aperçu du nouveau droit de cautionnement, publié par la Société coopérative de cautionnement «Saffa». 1 brochure de 8 pages, 1942, en vente au Secrétariat de la Société, Gurtengasse, 6, Berne. Prix: 10 ct. Les 50 ex.: 4 fr. (ports en sus).

Nos lectrices savent que le droit de cautionnement revisé est entré en vigueur le 1er juillet dernier, et elles n'ont certainement pas oublié toutes les démarches, pétitions, requêtes, qu'ont faites à ce moment-là les Sociétés féminines pour y faire admettre quelques-unes de leurs plus justes revendications.

Si les prescriptions plus rigoureuses de la nouvelle loi tendent avant tout à supprimer les abus du cautionnement et à mettre en garde les cautions contre tout engagement inconsidéré, il n'en reste pas moins que, dans des circonstances normales et en exerçant un contrôle judicieux, des cautionnements peuvent cependant être souscrits, puisqu'ils constituent un moyen indispensable de se procurer le crédit grâce auquel nombre d'artisans et de commerçants doivent leur sécurité. Il est donc d'intérêt primordial pour les femmes de s'inquiéter des cautionnements auxquels elles ont donné leur consentement, et il faut aussi qu'elles veillent à se faire orienter par leur mari sur ses divers engagements, afin d'éviter toute surprise désagréable. La brochure que nous annonçons, très simplement et clairement rédigée, renseignera excellemment sur ces divers points. Nous ne pouvons donc que lui souhaiter le succès qu'elle mérite.

M. F.

OFFICE SUISSE DU TRAVAIL A DOMICILE : *Simple et pratique.* 1 brochure illustrée de modèles de tricotages. Gurtengasse, 4, Berne, et dans toutes les librairies et les magasins de tricots. Prix: fr. 0.70.

Nous avions déjà, l'an dernier à pareille époque, signalé cette publication, vu l'utilité des conseils qu'elle donnait en ces temps où la laine se fait de plus en plus rare. C'est dire combien cette année de nouveau elle sera appréciée par toutes celles qui tricotent pour la troupe — et par beaucoup d'autres aussi.

M. F.